

ECH@di RESEAU

N°72

Vendredi 11 juin 2021

ÉDITO

Ça y est, nous y sommes, ainsi que nous l'annonçons voilà quelques semaines : les élections présidentielles avançant, la politique migratoire va se durcir encore en augmentant « *les expulsions d'étrangers en situation irrégulière* ». Ainsi en a décidé, le 9 juin, le Président Macron pour « *ne pas laisser au Rassemblement National cette question* ». Certes, la moitié des personnes placées en rétention ne sont pas reconduites, mais là n'est pas la question : un gouvernement qui bafoue les lois à grande échelle comme nous le dénonçons dans chaque numéro, est bien mal placé pour en exiger l'application. Par ailleurs, nous savons que les expulsions ont pour mission essentielle de créer un climat de peur qui amène les personnes « *sans papier* » à accepter du travail à n'importe quel prix dans le BTP, l'agriculture, le service à la personne, la restauration, l'hôtellerie, la haute couture... Et surtout, prôner l'application des mesures défendues par son adversaire politique pour lui barrer la route, relève de la perversion, un comportement qui ne devrait pas avoir sa place dans la politique.

Pour aller plus loin, une étude chiffrée par *La Cimade* : <https://is.gd/VKkRw1>.

INFOS INTERNATIONALES

En Libye, "les garde-côtes sont complices des trafiquants". A lire sur le site de « Info Migrants » : <https://click.ru/VT4ds>

INFOS NATIONALES

De très nombreuses organisations associatives, politiques ou syndicales ont lancé [l'appel pour les libertés, contre les idées d'extrême droite](#) et appellent à [signer l'appel](#). Elles organisent, ce samedi 12 juin une journée nationale de manifestation qui se déclinera à Marseille par un rendez-vous au Vieux-Port à 14h (parcours : Vieux Port – République – Dames – Porte d'Aix).

5,4 millions d'emplois en France sont interdits aux étrangers non-originares de l'UE (Cf Rapport de l'observatoire des inégalités, publié au début de ce mois. Il s'agit de « *postes de la fonction publique relevant de missions de souveraineté (militaires, policiers, fonctionnaires des impôts par ex* », mais aussi de la fonction publique d'Etat et des collectivités territoriales (sauf médecins des hôpitaux et enseignant.e.s de l'université ; idem pour les professeurs des écoles et employé.e.s de mairie titulaire.

Le collectif associations unies (CAU), dans un communiqué de presse du 27 mai, « *salue la décision du gouvernement de prolonger jusqu'en mars 2022 les 43 000 places d'hébergement d'urgence ouvertes depuis le premier confinement... Mais, dans un contexte où les aides au logement ont été affaiblies, où les attributions HLM ont baissé de 20% en 2020 et où la production de logements très sociaux reste en deçà des objectifs fixés par le gouvernement, cette réponse doit impérativement être accompagnée d'une montée en puissance du « Logement d'Abord* ». Par ailleurs, les décisions récentes du gouvernement ne suffiront pas à protéger l'ensemble des ménages menacés par la reprise des expulsions locatives et des coupures d'énergie à partir du 1^{er} juin, ni les personnes susceptibles d'être expulsées de lieux de vie informels dans lesquels elles vivent faute d'autres solutions... Au final, la fin de la trêve des expulsions locatives menace aujourd'hui plus de 30 000 ménages, sans compter les lieux de vie informels.

INFOS RÉGIONALES

Dans une lettre ouverte adressée au maire et au préfet, une quinzaine d'associations demandent à ouvrir le dialogue pour repenser les outils d'aménagement urbain. Le rapport de la Chambre régionale des comptes du 15 avril pointait déjà les échecs d'une décennie d'aménagement urbain par la Soleam, la société publique en charge de la question. Cela concerne particulièrement, à divers titres, les personnes étrangères. Nous espérons une évolution positive.

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

Manifestation contre les CRA. Le dimanche 30 mai, le collectif des demandeurs de papiers de Marseille (CDP 13) et Anticra demandaient la fermeture du centre de rétention du Canet et des 22 autres sur le territoire national.

Selon un rapport de France Terre d'Asile, en 2019, 1 439 personnes ont transité par le Canet (+17%), la moitié avait effectivement été éloignée, les autres ayant été libérées par un juge ou la préfecture, ou alors assignées à résidence. La durée moyenne de rétention à Marseille était de 20 jours.

Un article sur RAMINA est publié par le journal en ligne « *Marcelle* » sous la plume de Maëva Gardet Pizzo : « *Un réseau citoyen pour entourer les migrants mineurs isolés. L'association Ramina coordonne un réseau marseillais de citoyens qui héberge et accompagne des mineurs isolés en exil. Elle recueille ces jeunes au parcours souvent très lourd, devant le commissariat de Police de Noaille, où elle tient chaque soir une permanence* ». A lire sur <https://click.ru/VT5is>.

Suite à une réunion sur la « loi séparatisme », rassemblant des personnes de collectifs féministes, du Manba, de la CDP13, de la Criée et autres, il a été décidé d'une réunion publique, ce dimanche 13 juin à 17h30 à l'après M (214 chemin de Sainte Marthe 13014) pour échanger, s'informer et s'organiser face à cette loi jugée « *raciste, sexiste et liberticide* ».

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Le projet de Maison de l'Hospitalité continue à être travaillé. Le contour commence à se préciser et nous avons décidé d'accepter l'aide de la Fondation de France pour payer le concours de personnes compétentes afin de finir de bien préciser le projet, ainsi que sa viabilité en termes de vécu et de financement. Signalez-vous si vous désirez en savoir plus.

« De la rue à l'hôtel en temps de crise sanitaire » ; le livret publié par le Réseau (voir le n°71 du journal), est disponible. Si vous êtes intéressé.e. par cette publication, contactez le Réseau (contact@reseauhospitalite.org) ; participation à prix libre.

La campagne d'adhésion à l'association « Réseau Hospitalité » se poursuit. Prix libre, à partir de 5 €/ pour les membres à titre individuel ; 30 euros au minimum pour les personnes morales, toute cotisation supérieure étant la bienvenue. La cotisation est payable par chèque ou à défaut en espèces, à envoyer à J-P Cavalié, 25, vallon de la Rougère 13240 Septèmes les vallons.

Rappelons que l'adhésion de toutes celles et de tous ceux qui le veulent est essentielle pour la vie de l'association mais également en vue de la constitution du dossier de demande de reconnaissance de celle-ci comme étant « **d'intérêt général** » ; cette procédure étant très longue, il est important de l'adresser rapidement à l'administration fiscale. Le dossier est prêt ; le nombre d'adhérents donnera du poids à la demande. Chaque adhésion compte !

AGENDA

Samedi 12 juin à 14h au Vieux Port, manifestation à caractère national « pour les libertés et contre les idées d'Extrême Droite » (cf l'appel plus haut). Parcours : Vieux Port – République – Dames – Porte d'Aix.

Dimanche 13 juin à 17h30, à l'après M (214 chemin de Sainte Marthe 13014), réunion publique sur la « loi séparatisme » pour échanger, s'informer et s'organiser face à cette loi jugée « *raciste, sexiste et liberticide* ».

Lundi 14 juin à 18h réunion en visio sur le projet de Maison de l'Hospitalité.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 5 et le 11 juin, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 5 demandes d'hébergement, pour une jeune-femme et quatre jeunes-hommes.

N'oublions pas que bien d'autres associations et collectifs reçoivent également chaque semaine des appels, ceux-ci s'additionnant. Ces appels sont donc très nombreux et les offres d'hébergement sont loin d'être à la hauteur des besoins. Si vous le pouvez, écrivez-nous pour vous inscrire sur la liste des hébergeurs du Réseau Hospitalité ; vous recevrez les appels par mail et vous choisirez lorsque cela vous conviendra : contact@reseauhospitalite.org